

1739
Aug. de Joseph
Dumier
all.
marin

710 - 7793

Pardevant Les notaires Royaux Et fut Present
Joseph Dumier Voyageur deant a la Coste michel En cette
Lequel fut engagez par Espritables langage a grand
De la marine de commandant pour le Roy des villages de
propre des l'atys de Renard de autres lieux de la destination
a ce present de acceptant pour a sa premiere Requisition
partir de cette ville dans un Canot Charge de Marchandises
Vai des alimenter de conduire jusqu'au dit port ou li mette
de celui li ney ver audit lieu pendant un hies de six
de descendre de l'annee mil sept cent quarante dans un
Canot Charge de jetteries auoir fois pendant tout ledit
voiage de dit audit lieu des Canots marchandises
jetteries vivres de ustensiles aller de tous lieux de traitte
qui luy sont de quie chercher de profit de Dudit lieu
Eviter son dommage de en avertir si vient a la Cournoissance
Luy offrir ou a ceux qui auront la conduite des Canots
de generalement faire tout ce qui luy sera commande
de li entte de honneste de en fin faire tout ce que gent
de doit faire un bon de fidel engagez voyageur sans qu'on
se distraire dudit service ny faire au contraire de
son parti en lieu pendant tout ledit voiage sans des
peines des ordonnances de de perdre ses bagages Et
Engagement ainsi fait de outre pour le moyennant
la somme de quatre Cent livres que ledit lieu
marin promet de s'oblige de payer au dit engagez
pour tout ledit voiage si tost

son par ti ou tier y ensant ou au cas
peine des ordonnances de deperdre les gages Cet
Engagement ainsi fait & outre pour le moyennant
la somme de quatre Cent livres que ledit sieur
marin promet de s'obliger de payer audit engage
pour les gages de salaires pour tout ledit voiage si tost
Larriné du dit engage en cette ville de Caen ou par lettres
aupres des mar. Equippeurs ou marquis, un quire
ou mitasse une chemise de coton de six heures de tabac
avant son depart de cette ville

a peine de tous despens dommages de interest Car ainsi
son contenten Chacun en droi loy & promettant de
fait de passer audit montreal & de adhemer d'un
des dit notaires d'un mil sept cent trente neuf de
septieme aoust avant midy Enacted J. marquis sieur
au del. no. ledit engage a dechale ne fauoir serue
ny signes de Caruqui lecture faite

MM
J. marquis
Notaire

J. marquis